

Burundi : statut de réfugiés pour des Congolais d'origine burundaise

@rib News, 30/09/2012 â€“ Source Xinhua La Commission consultative pour les étrangers et réfugiés a approuvé dimanche des dossiers de réfugiés congolais d'origine burundaise demandeurs de statut de réfugiés au Burundi, a déclaré le président de cette commission, Evariste Nsabyumva. « Le travail préliminaire a consisté à séparer les congolais d'origine burundaise des autres burundais qui étaient allés en République Démocratique du Congo pour diverses raisons et nous avons approuvé 102 dossiers puisque nous avons trouvé qu'ils étaient conformes à la loi sur l'asile au Burundi », a indiqué Evariste Nsabyumva qui dit que plus de 200 personnes vont bénéficier de ce statut.

Dès lundi, les premiers convois vont être organisés par l'Office National de Protection des Réfugiés et des Apatrides (ONPRA) en collaboration avec le HCR vers le camp des réfugiés de Bwagiriza en commune de Butezi dans la province de Ruyigi à plus de 200 km de Bujumbura, la capitale burundaise. Ces réfugiés ont confié qu'ils sont contents d'avoir finalement ce statut de réfugiés car, disent-ils, « désormais le HCR va s'occuper de nous dans le camp puisque nous menons une très mauvaise vie actuellement dans les enceintes de cet Office ». Ils sont constitués en grande partie par des femmes et des enfants, les quelques rares hommes sont des personnes âgées, « les hommes et les jeunes gens étant restés de l'autre côté de la frontière pour s'occuper des biens et se préparer à une guerre qui peut être provoquée tout moment par les Bafulelo ». A côté de ces réfugiés congolais d'origine burundaise, le Burundi accueille également depuis un bon bout de temps d'autres Congolais qui fuient les combats entre l'armée de leur gouvernement et le M23 qui combat le gouvernement central de Kinshasa. Le président de la Commission n'a pas donné leur effectif et a indiqué qu'ils continuent à arriver à compte goutte et que la Commission qu'il dirige continue de sa part à étudier leurs dossiers. « Ceux dont les dossiers sont conformes à la loi sur l'asile au Burundi sont eux aussi approuvés et envoyés dans le même camp de Bwagiriza », a ajouté Evariste Nsabyumva.